



# Négociation d'un accord pour la qualité du dialogue social ? ou la mise en place de

## Sections RENAULT **l'asservissement des syndicats ?**

N° 85 12 juin 2018

Le 29 mai 2018, Renault communique par *Déclic* : « **Le bon fonctionnement des organisations syndicales est essentiel pour contribuer à un dialogue social de qualité. La direction de Renault s.a.s. propose de mettre à disposition des organisations syndicales des moyens humains, financiers et de communication qui dépassent les obligations liées à la nouvelle Loi** ».

A nous les salariés, à qui s'adresse la Direction avec cette phrase débordante de bonnes intentions, il importe de décoder soigneusement ce qu'elle recèle.

### Décoder : quel est l'enjeu ?

Dès février 2018, vos élus membres du SM-TE interpellaient la Direction via l'instance des Délégués du Personnel :

#### Négociation d'un nouvel accord de droit syndical

Renault a justifié à Guyancourt la prorogation des mandats en cours (CE, DP et CHSCT) et le report des élections professionnelles prévues initialement en novembre 2017 à novembre 2018 à cause des ordonnances Macron et de la négociation à venir d'un nouvel accord de droit syndical devant se substituer à l'accord sur la représentation du personnel et la concertation sociale du 23 juin 2000 et de ses avenants.

Réclamation : Les délégués du personnel membres du SM-TE et le représentant de la section syndicale au niveau de l'entreprise Renault SAS du SM-TE, demandent au nom des salariés de Guyancourt et de Renault SAS soucieux de la qualité du dialogue social à tous les niveaux de l'entreprise :

- Que Renault SAS ne subventionne plus les organisations syndicales représentatives ni leurs fédérations syndicales respectives.
- Et qu'en conséquence, le nouvel accord de droit syndical ne reconduise pas les dispositions de l'Accord du 23 juin 2000 et de ses avenants (L'article 1.2.6 attribuant annuellement à chaque organisation syndicale représentative un montant fixe de **45 734,71 euros** et une partie variable d'un montant de **4 573,47 euros**, ni l'annexe 2 attribuant à chaque fédération syndicale nationale professionnelle représentative une subvention annuelle de **92 000,00 euros**).

**Réponse de la Direction : La négociation est en cours et ne relève pas de la compétence de cette instance.**

Ils réitéraient en mai 2018 dans la même instance :

Pour que la société Renault ne puisse d'aucune façon être soupçonnée d'assujettir les *Institutions Représentatives du Personnel*, les délégués du personnel membres du SM-TE exercent leur droit d'alerte. Quand bien même leur compétence serait limitée au périmètre de leur mandat, ils réclament solennellement et pour la seconde fois que la société Renault ne se mette pas en situation délicate en subventionnant les organisations syndicales (représentatives ou non) ni leurs fédérations respectives. Le nouvel accord de droit syndical ne doit comporter aucun dispositif de financement d'organisation syndicale.

**Réponse de la Direction : Cette réclamation n'est pas de la compétence de cette instance.**

Et voilà que la négociation du nouvel accord intervient dans le contexte de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi « Loi française anti-corruption, dite *Sapin 2*, [qui] impose aux entreprises la mise en place d'un plan anti-corruption ».

**L'enjeu pour les salariés c'est de protéger les négociateurs syndicaux de toute exposition aux risques de conflit d'intérêt.**

**Soucieux de cet enjeu, le SM-TE a écrit à M. Claude Baland, Directeur de l'Ethique du Groupe Renault (au verso)**

### A retourner à : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)

1) Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Mail personnel : \_\_\_\_\_

2) Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

3) Je souhaite être candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections professionnelles



## Syndicat de la Métallurgie - Travaillons ensemble (SM-TE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES

Numéro du registre municipal de Versailles : 572 – Syndicat créé le 28 mai 2011

site : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) courriel : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) tél. : 06 98 05 13 80

LR/AR et courriel

Lettre ouverte à Claude BALAND

**Monsieur Claude BALAND**

Directeur de l'Éthique du Groupe Renault  
RENAULT SIEGE  
13/15 Quai Alphonse Le Gallo  
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Versailles, le 8 juin 2018

Objet : Financement des organisations syndicales par Renault

Monsieur le Directeur,

Le *Flash Infos RH* du 29 mai 2018 publié sur *Déclic* informe les salariés de la négociation en cours portant sur : « une nouvelle organisation du dialogue social » et précise que : « La direction de Renault s.a.s. propose de mettre à disposition des organisations syndicales des moyens humains, financiers et de communication qui dépassent les obligations liées à la nouvelle Loi ».

Nous comprenons bien qu'un nouvel accord de dialogue social doit se substituer à celui du 23 juin 2000 et de ses avenants pour tenir compte des dernières réformes du code du travail.

Pour mémoire, cet accord de dialogue social en vigueur attribue annuellement par son article 1.2. à chaque organisation syndicale représentative un montant fixe de 45 734,71 euros et une partie variable d'un montant de 4 573,47 euros, et par son annexe 2 à chaque fédération syndicale nationale professionnelle représentative une subvention annuelle de 92 000,00 euros.

Il est donc explicitement annoncé que la Direction de Renault continuera dans le cadre du nouvel accord de mettre à disposition des organisations syndicales des moyens financiers.

Avec la loi française anti-corruption, dite « loi Sapin-2 », qui impose aux entreprises la mise en place d'un plan anti-corruption, notre syndicat entend par la présente exercer son devoir d'alerte sur le grave problème de conflit d'intérêt que pose le financement par Renault des organisations syndicales et de leurs fédérations nationales.

C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous pour vous demander quelle est la position de la Direction de l'Éthique du Groupe Renault sur le financement des organisations syndicales par l'Entreprise, et quelles en sont les justifications éthiques ?

En vous remerciant par avance pour votre prise en compte et pour vos réponses, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma plus haute considération.

Olivier DEBESSE

*Ès qualités*

Représentant de la Section Syndicale SM-TE au niveau de Renault SAS  
Secrétaire Général du syndicat SM-TE

### La « Qualité du dialogue social », c'est pour l'employeur ou pour les salariés ?

- En s'obstinant à vouloir financer les syndicats, contre l'avis de nombreux élus du personnel, la Direction de Renault ne prend-elle pas le risque de mettre de travers la qualité du dialogue social et économique et de le détourner à son profit au détriment de l'intérêt des salariés et de la communauté de travail ?
- En s'obstinant à ne pas apporter sa cotisation et sa participation active à la vitalité des syndicats, le salarié ne prend-il pas le risque d'abandonner la qualité du dialogue social et économique au seul désir de la Direction ?

**Vous êtes prêt(e) à soutenir notre action ?**

**Vous souhaitez devenir membre du SM-TE ?**

**Vous envisagez d'être candidat(e) SM-TE lors des élections du CSE de fin 2018 ?**

**Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien :** [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €.

**Siège social :** 6bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

**Contact :** 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)